

Directeur(trice) de la communication

Définir et **mettre en œuvre** la politique de communication, interne et externe, et la stratégie de mécénat (le cas échéant) de l'établissement en lien avec les différents interlocuteurs prenant part à la vie de celui-ci.

Participer à la politique de communication du GHT.

Rechercher et **gérer** les opérations de mécénat, le cas échéant.

Ex Directeur(trice) de la communication et des relations avec les usagers

Voir [Directeur\(trice\) des relations avec les usagers](#)

MANAGEMENT, GESTION ET AIDE À LA DÉCISION COMMUNICATION

NIVEAU DE QUALIFICATION MINIMUM

Niveau 6 (Licence)

RÉPERTOIRE DES MÉTIERS DE LA SANTÉ ET DE L'AUTONOMIE - FPH

[Directeur\(trice\) de la communication \(45C75\)](#)

RÉFÉRENTIEL

ACTIVITÉS

- Animation, suivi et préparation des instances d'un fonds de dotation, en lien avec le président, le cas échéant
- Conseils au chef d'établissement concernant l'identité de l'établissement et le positionnement de marque
- Définition et mise en œuvre de la stratégie de communication et de la stratégie de mécénat et de fidélisation des donateurs le cas échéant
- Élaboration et mise en place d'un plan de communication, y compris pour les situations de crise
- Encadrement d'équipe(s), gestion et développement des personnels
- Gestion et communication de crise
- Organisation et suivi d'opérations évènementielles
- Participation aux gardes de direction
- Pilotage de la production d'outils de communication 360
- Recherche de financements
- Relais des politiques nationales de communication en matière de santé publique
- Relations avec les journalistes et tous types de médias y compris en ligne
- Représentation du chef d'établissement dans la communication externe
- Veille active des réseaux sociaux et mise en œuvre d'une stratégie pertinente
- Veille informationnelle dans son domaine de compétence

SAVOIR-FAIRE

- Animer et développer un réseau professionnel
- Arbitrer et/ou décider entre différentes propositions, dans un environnement donné
- Argumenter, négocier et convaincre dans une relation de confiance
- Contribuer, au sein de son établissement, à la promotion de l'éco-responsabilité en santé
- Définir, conduire et évaluer une stratégie, une politique
- Développer des contenus pertinents pour véhiculer un message efficace
- Elaborer et mettre en œuvre des méthodes et outils propres au domaine spécifique
- Évaluer, motiver et favoriser le développement des compétences professionnelles de ses collaborateurs
- Gérer la marque-employeur
- Gérer ses émotions
- Piloter, animer / communiquer, motiver une ou plusieurs équipes
- Planifier, organiser, répartir la charge de travail et allouer les ressources pour sa réalisation

CONNAISSANCES REQUISES

- Communication/relations interpersonnelles
- Enjeux sociaux, sociétaux et environnementaux
- Éthique et déontologie professionnelles
- Gestion administrative, économique et financière
- Gestion des conflits et de la violence
- Gestion des situations sanitaires exceptionnelles / gestion de crise
- Mécénat, collecte de fond
- Numérique
- Organisation et fonctionnement interne de l'établissement
- Réglementation propre à son activité
- Santé publique
- Techniques et règles de rédaction

AUTRES RÉFÉRENTIELS

- [Directeur ou directrice de la communication \(CNFPT - A6A-01\)](#)

FORMATION

Niveau 6 ou supérieur

Voie d'accès principale : Ecole des Hautes Etudes en Santé Publique (EHESP)

STATUT ET ACCÈS

Catégorie A - encadrement supérieur

EXERCICE DU MÉTIER

CONDITIONS ET ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL

RELATIONS PROFESSIONNELLES

- Chef d'établissement, président de la CME, équipe de direction, chefs de service, encadrement
- Medias, leaders d'opinion
- Financeurs publics et privés
- Président du fonds de dotation

STRUCTURES

- Etablissement de soins (hôpital, clinique)
 - Collectivité territoriale
 - Entreprise
 - Entreprise publique/établissement public
-

AUTRES APPELLATIONS

- Directeur(trice) de la communication et du mécénat

MOBILITÉ

PASSERELLES

Passerelles dans la FPH

- [Directeur\(trice\) d'établissement de santé](#)
 - [Directeur\(trice\) d'établissement social et médico-social](#)
-

Passerelles dans les autres fonctions publiques

- [Fonction publique territoriale](#)

© ANFH - 265 rue de Charenton 75012 Paris - Tél. : 01 44 75 68 00
<http://metiers.anfh.fr/Directeur%28trice%29%20de%20la%20communication%20%2845C75%29>